

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 15 janvier 2010
(convocation du 4 janvier 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Quinze Janvier Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien
M. GAUTE Jean-Michel à M. DUCASSOU Dominique
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 40
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic
M. ANZIANI Alain à Mme Marie-Christine EWANS jusqu'à 10 h 00
Mme. BALLOT Chantal à M. LABISTE Bernard
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 45

Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques
M. DUBOS Gérard à M. MOULINIER Maxime
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LOTHAIRE Pierre à M. DELAUX Stéphan
M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 H 45
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. REIFFERS Josy à Mme. COLLET Brigitte
Mme. TOUTON Elisabeth à Mme. BREZILLON Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Mois de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine - Remise d'un prix "coup de coeur de l'initiative sociale et solidaire" par la CUB - Décision - Autorisation

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine, la Communauté urbaine de Bordeaux a organisé un événement le 26 novembre 2009 autour du site portail « entreprendre autrement », réalisé en partenariat avec la CRESS Aquitaine :

www.entreprenreautrement.lacub.fr

A cette occasion, pour la première année, il a été proposé aux porteurs de projets un concours « Prix coup de cœur de l'initiative sociale et solidaire », via ce site.

1- Présentation du concours lancé par la CUB

Objectifs du prix : donner un coup de pouce aux porteurs de projets les plus créatifs et les plus innovants

- Encourager les projets innovants des points de vue économique, social, environnemental et culturel.
- Faciliter la réalisation d'expérimentations prometteuses reproductibles sur le territoire.
- Accompagner le dynamisme et la créativité du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Bénéficiaires

- Associations, coopératives, structures d'insertion par l'activité économique créées ou en cours de création

Conditions d'éligibilité

- Le projet doit être pertinent par rapport aux **enjeux du territoire** de l'agglomération: création d'emplois, réponse à des besoins non satisfaits, protection de l'environnement, lutte contre les exclusions, insertion des publics en difficulté, autres...
- Le projet est **pertinent au regard des politiques et objectifs stratégiques** de la CUB : déplacements-mobilité (mobilités alternatives, réduction de la part de la voiture

en ville, intermodalité...), environnement (préservation de la ressource en eau, économies d'énergie, encouragement des énergies renouvelables, gestion préventive des déchets et valorisation, projet de ressourceries-recycleries...), habitat (éco-quartiers, coopératives de logement, lutte contre la précarité énergétique...), politique de la ville (initiatives solidaires dans les quartiers prioritaires, actions innovantes de retour à l'emploi, de réinsertion de publics fragilisés, d'actions aidant à la création d'activité) ; la liste est non exhaustive

2- Résultats et remise des prix

L'appel à candidatures s'est déroulé du lundi 9 novembre 2009 au lundi 23 novembre 2009, via le site internet « entreprendre autrement » dans la rubrique « actualités » (page d'accueil). Les candidats ont rempli un dossier de 4 pages enregistré et étudié par les gestionnaires du site (CUB- département Emploi et économie solidaire / CRESS Aquitaine).

Un jury, constitué de représentants de la CUB et de la CRESS Aquitaine, a étudié la vingtaine de dossiers de candidature, et a délibéré le mardi 24 novembre 2009 afin de primer les idées les plus innovantes selon les 4 critères définis (innovation sociale et/ou environnementale, gestion collective et démocratique du projet, utilité sociale, intérêt pour le territoire de la CUB).

Les 3 lauréats retenus sont :

- **Catégorie association : Recup'R (projet de ressourcerie spécialisée dans le cycle)**
- **Catégorie coopérative : Projet porté Mme Nadia Crespo-Torren hébergée dans la SCOP Coop'Alpha (éco-activités / décoration murale avec matières premières écologiques)**
- **Catégorie structure d'insertion : Compagnons Bâisseurs Aquitaine (projet d'outils-thèque)**

Conformément au règlement du concours, les lauréats dans chaque catégorie remportent chacun un prix d'une valeur de 2 000 €, dont une incitation à dépenser 1 000 €, d'ici le 30 novembre 2010, sous forme de « coffret-cadeau social et solidaire » constitué de biens et services produits par des entreprises du secteur, qui ont bien voulu être partenaires, dans le but de favoriser l'esprit de coopération dans le monde de l'économie sociale et solidaire :

- association Aquitaine Active (forfait expertise financière),
- SCOP O'Tempora, agence de communication (forfait accompagnement stratégie de communication intégrant la dimension ESS),
- SCIC AutoCool (adhésion et abonnement annuel),
- entreprise d'insertion SolutelPro33 (pack gestion sociale).

L'engagement des 3 lauréats par rapport à cette incitation forte de la CUB d'utiliser ce coffret-cadeau est encadré par le document ci-annexé.

Ces opérateurs partenaires ont été choisis en fonction de leur appartenance statutaire à l'économie sociale et solidaire, et de la spécialisation de leur activité (Aquitaine Active et O'Tempora étant très spécialisées, respectivement sur l'expertise financière et sur le conseil en communication, pour des structures de l'économie sociale et solidaire et capables d'intégrer leurs problématiques de développement ; SolutelPro33 étant la seule entreprise d'insertion dans son domaine ; AutoCool étant à ce jour la seule entreprise à développer un service d'autopartage dans l'agglomération).

Ces prix ont été remis à la CUB le 26 novembre 2009.

Ceci étant exposé, compte tenu de la décision prise par le jury, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

- **DECIDER** de récompenser à hauteur de 2 000 € chacun, les trois lauréats du prix « coup de cœur de l'initiative sociale et solidaire » pour l'édition 2009 : association Recup'R ; SCOP Coop'Alpha (hébergeant juridiquement Mme Crespo-Torren) ; Atelier Chantier d'Insertion les Compagnons Bâisseurs Aquitaine.
- **AUTORISER** le versement de ce prix, conformément au règlement du concours et aux modalités d'utilisation définies.

La dépense correspondante est imputée au chapitre 67, article 6714, fonction 900, CRB D100, du budget principal pour l'exercice 2010.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. ASSERAY ne participe pas au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 janvier 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 26 JANVIER 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 26 JANVIER 2010</p>
--

M. FRANCK MAURRAS